L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 22 AVRIL 1892.

# PETITES ANNONCES.

## DEMANDES.

ON demande.—Une bonne cuisinière; s'adresser. 283 rue Camp. 22 avril—7t

ON demande.—Une Française ou Allemande pour blanchir et faire un petit ménage. S'adresser 94 Espinade. 6 avril

## A LOUER.

A LOUER.—Le Jardin Boudro à Milneburg, ayant été entièrement réparé et repeint à neuf, est maintenant prêt à être loué aux Sociétés et aux Clubs de Tir à la Carabine et pour Pique-Niques. Il y a un magnifique Parapet de 36 pieds drigé sur les terrains, pour l'usage de la carabine. Les terrains peuvent être aussi réservés pendant la semaine pour Parties, Dîners et Pique-Niques privés. Un grand réfrigérateur ayant été érigé sur le terrain, où le Public peut avoir de la Bière glacée en tout temps. Pour plus amples détails s'adresser à C. W. Gauss, Brewerie Pelican, Chartres, brûle Clouet, ou au Bureau de N. O. Brewing Association, 194 rue Commune, de 11 A. M. à 1 P. M.
Mars—21 au 30

A LOUER.—Une résidence haute, avec jardin, écurie, etc., rue Dumaine, 404. S'adresser chez A. D. Gomez, 209 Decatur. 1er avril—1 y

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme E. McLeod.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,747—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Euphemie McLeod, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
22 avril—22 27—mai 1 Greffier.

Succession de P. C. Montgomery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,080—Division E—Attendu que Wallace I. Montgomery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu P. C. Montgomery, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
15 avril—15 20 24 Greffier.

Dunn & Dunn vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,074.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Brown, shérif civil et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS,
15 avril—15 20 25 Greffier.

Succession de John G. Dobbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,370—Division E—Attendu que Elizabeth Dobbins a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John G. Dobbins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS.
19 avril—19 24 28 Greffier.

Succession de Mme Emiline Bryman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,702—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par ton Alfred Gitma, exécuteur testamentaire et le premier compte provisoire présenté par le Rev. C. W. Carter, exécuteur testamentaire dudit feu cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
12 avril—12 17 21 Greffier.

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'épiceries, vins, liqueurs, divers, etc.

Charles Fenhmer vs. Adolph Schwrich

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 35,448—En vertu d'un ordre de vente dûe le 13 avril 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux assignés et désignés le SAMEDI, 23 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un lot d'épiceries de fantaisie et de choix, vins, liqueurs, etc., d'après un inventaire enregistré.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 avril—20 21 22 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que cet 22 jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les paroles et chiffres suivants, à savoir: Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Division C.—Sur motion de Edward Wolff, avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en faveur et contre le défend or. Il est ordonné, jugé et décrété que le défend ur soit marié dans cette affaire le 31 décembre 1891 et soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, déclarant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'alors existé entre eux, que la demanderesse Pauline Frank, ait au plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec intérêt sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement de reconnaissance comme la propriétaire du bilet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 23,773 et dessus de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais ou procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dollinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivie et non servies aux parties et nommées, soient mises hors de Cour, ses frais.
Jug ment rendu le 23 février 1892.
J'ajoutement signé le 29 février 1892.
Signé: F. A. MORRIS, Juge.
En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la Cour de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
TH. BUISSON,
Député Greffier.
1 mars—

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PENICILLIN LIQUIDE PERFECTIONNE

[The only Bed-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide insecticide ne tache plus et ne coule des draps de lit dont on doit les imbiber, quand ces draps sont couverts d'suite de punaises, ni les piqûres de moustiques. De plus, les boîtes de lit, intélourement sûres dodit, liquide servent pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y a en vente deux sortes de bouteilles: le Bordelais, 24 onces, au prix de 75 cents—et le Litre 32 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont dans chaque bouteille et complètement en anglais et en français.
10 jan

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable daily paper and specially recommended to those of our American readers, Indian and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postpaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $5; six months, $3.50; three months $2.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 AVRIL—CLASSE No 194
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 53 | 78 | 31 | 13 | 3 | 80 | 29 | 45 | 58 | 18 | 58 | — |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 21 avril 1892—à heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

LA L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été consacrée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Recommandée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous: présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de nos annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

Nous sommes assignés Banques et Banquiers pour tous les lots gagnés dans les loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres. Nat. Bank of Com.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 MAI 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $300,000, soit | $300,000 |
| 1 Lot de | 100,000, | 100,000 |
| 1 Lot de | 50,000, | 50,000 |
| 1 Lot de | 25,000, | 25,000 |
| 2 Lots de | 10,000, | 20,000 |
| 5 Lots de | 5,000, | 25,000 |
| 20 Lots de | 1,000, | 20,000 |
| 100 Lots de | 500, | 50,000 |
| 200 Lots de | 300, | 60,000 |
| 500 Lots de | 200, | 100,000 |
| 3,134 Lots se montant à | | $1,054,000 |

PRIX D'APPROXIMATION.

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de $500, soit | | $50,000 |
| 100 Lots de | $300, | 30,000 |
| 100 Lots de | $200, | 20,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | |
|---|---|
| 999 Lots de $100, soit | $99,900 |
| 999 Lots de $100, | 99,900 |
| 3,134 Lots se montant à | $1,054,000 |

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Les billets en ligne, avec les fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Bureau Padroux en plein et fabriqué en signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'envoi de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les lois sévères et difficiles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage du numéro voulu, par Express, sous Transmission.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la constitution de l'Etat, et qui a vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable qui a l'Etat et la Compagnie de Loterie, encore en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de jugements inexacts et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les nouveaux trouvent d'autres commissions, que nous nous croyons devoir informer nos clients, que nos adversaires doivent y faire attention, et ne pas vendre aux trompés, sous peine de poursuites.

LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE est gérée d'une manière honnête et loyale et est encore d'actualité, s'ils veulent le changer de lot annuel.

# ANNONCES JUDICIAIRES

## VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés dans le Premier District.

Jos. A. Duro vs. C. J. Johnson et T. H. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,236—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf certaines lots de terre situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pauline, maintenant Commerce, Tchoupitoulas et Orléans, maintenant Calliope, désignés par les lots Nos trente-et-un, trente-deux, trente-trois et trente-quatre, d'après un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, déposé au bureau de A. Massicot, géomètre de cette ville, et sont Nos trente-cinq, trente-six et trente-sept, sur un plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Cenas ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept, mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds six pouces entre lignes parallèles et les lots Nos trente-huit et trente-neuf ont chacun vingt-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1 8 15 16 22 29—mai 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme No 269 de la rue du Camp.

Orleans Manufacturing Co. vs. T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,000—En vertu d'un writ de feri facias, contre Charles W. Drown, curateur de Thomas W. Bothick, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 21 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord Calliope, St Charles et le Cercle Harmonie, désignée sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 11 octobre 1881, annexé pour référence à un inventaire fait par B. Ory, notaire en cette ville, le 19 octobre 1881, et mesurant, suivant ledit plan, au pied américain, vingt-cinq pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses portant le numéro municipal 269 rue Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 av—19 26—mai 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de Propriété commerciale de choix située avantageusement et connue comme local

No 55 rue Carondelet.

Offrant une occasion pour un placement sûr et rémunérateur, maintenant loués à bail comme suit: le 1er étage à McMillan & Son à raison de $187 par mois, finissant le 30 septembre 1892, et le 2ème étage à John Dymond, à raison de $25 par mois finissant le 30 septembre 1892.

(L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège d'accepter ou de faire canceller les dits baux.)

Mlle A. Denégre et als vs Mme S. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,174—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Carondelet, Baronne et Gravier, ledit lot de terre mesurant 25 pieds de front sur la ligne du côté de la rue Union, sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Union, vingt-trois pieds de large dans le fond, sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Carondelet et de deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Annunciades et au pied français mesure soixante pieds de face à la rue Gravier, soixante-et pieds un pouce de large dans le fond, sur une profondeur de deux cent quatre-vingt neuf pieds huit pouces sur le côté le plus près de la rue Annunciades et de deux cent dix-sept pieds six pouces sur l'autre côté, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui lui appartiennent.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL

Du contenu sur les lieux, du Restaurant Magazine, consistant en un fort stock de choix de soulier et botes.—Souliers pour dames et messieurs, Pantoufles, etc.—Amest. vitrines, installations, divers, etc., aussi bien qu'une certaine quantité de meubles de maison, etc, dans l'affaire de

Simon Sicco vs. Samson Cerf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,218—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et insuffisant de la moitié d'un arpent de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, connu comme le lot No 3. Le dit lot mesurant 31 pieds de front sur la ligne du côté de la rue Union, trente-six et trente-sept, sur un plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Cenas ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept, mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds six pouces entre lignes parallèles et les lots Nos trente-huit et trente-neuf ont chacun vingt-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30 avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Rare occasion d'investir dans une propriété rémunératrive, centralement située.

Connue comme local

No 42 RUE UNION.

Maintenant loué à bail à bons termes jusqu'au 30 septembre 1892.

L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège de prendre la dite propriété sujette au dit bail ou de les faire canceller.

Dans l'affaire de

Mlle A. Denégre vs Mme S. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,174—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Carondelet, Baronne et Gravier, ledit lot de terre mesurant 25 pieds de front sur la ligne du côté de la rue Union, et 25 pieds de large dans le fond, sur une profondeur de 231 pieds 4 pouces de face à la rue Union, vingt-trois pieds de large dans le fond, sur une profondeur de deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Union, vingt-trois pieds de large dans le fond, sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Annunciades et au pied français mesure soixante pieds de face à la rue Gravier, soixante-et pieds un pouce de large dans le fond, sur une profondeur de 292 pieds 4 pouces de face à la rue Carondelet, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui lui appartiennent.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL

Du contenu sur les lieux, No 603 rue Magazine, consistant en un fort stock de choix de souliers et bottes.—Souliers pour dames et messieurs, Pantoufles, etc.—Amest. vitrines, installations, divers, etc., aussi bien qu'une certaine quantité de meubles de maison, etc, dans l'affaire de

Simon Sicco vs. Samson Cerf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,218—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et insuffisant de la moitié d'un arpent de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, connu comme le lot No 3. Le dit lot mesurant 31 pieds de front sur la ligne du côté de la rue Union, trente-six et trente-sept, sur un plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Cenas ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept, mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds six pouces entre lignes parallèles et les lots Nos trente-huit et trente-neuf ont chacun vingt-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30 avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme No 269 de la rue du Camp.

Orleans Manufacturing Co. vs. T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,000—En vertu d'un writ de feri facias, contre Charles W. Drown, curateur de Thomas W. Bothick, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 21 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord Calliope, St Charles et le Cercle Harmonie, désignée sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 11 octobre 1881, annexé pour référence à un inventaire fait par B. Ory, notaire en cette ville, le 19 octobre 1881, et mesurant, suivant ledit plan, au pied américain, vingt-cinq pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses portant le numéro municipal 269 rue Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 av—19 26—mai 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de Propriété commerciale de choix située avantageusement et connue comme local

No 55 rue Carondelet.

Offrant une occasion pour un placement sûr et rémunérateur, maintenant loués à bail comme suit: le 1er étage à McMillan & Son à raison de $187 par mois, finissant le 30 septembre 1892, et le 2ème étage à John Dymond, à raison de $25 par mois finissant le 30 septembre 1892.

(L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège d'accepter ou de faire canceller les dits baux.)

Mlle A. Denégre et als vs Mme S. S. Welham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,174—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Carondelet, Baronne et Gravier, ledit lot de terre mesurant 25 pieds de front sur la ligne du côté de la rue Union, et 25 pieds de large dans le fond, sur une profondeur de 231 pieds 4 pouces de face à la rue Union, vingt-trois pieds de large dans le fond, sur une profondeur de deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Union, vingt-trois pieds de large dans le fond, sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Annunciades et au pied français mesure soixante pieds de face à la rue Gravier, soixante-et pieds un pouce de large dans le fond, sur une profondeur de 292 pieds 4 pouces de face à la rue Carondelet, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui lui appartiennent.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL

Du contenu sur les lieux, No 603 rue Magazine, consistant en un fort stock de choix de souliers et bottes.—Souliers pour dames et messieurs, Pantoufles, etc.—Amest. vitrines, installations, divers, etc., aussi bien qu'une certaine quantité de meubles de maison, etc, dans l'affaire de

Simon Sicco vs. Samson Cerf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,218—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et insuffisant de la moitié d'un arpent de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, connu comme le lot No 3. Le dit lot mesurant 31 pieds de front sur la ligne du côté de la rue Union, trente-six et trente-sept, sur un plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Cenas ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept, mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds six pouces entre lignes parallèles et les lots Nos trente-huit et trente-neuf ont chacun vingt-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Sans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30 avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme No 269 de la rue du Camp.

Orleans Manufacturing Co. vs. T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,000—En vertu d'un writ de feri facias, contre Charles W. Drown, curateur de Thomas W. Bothick, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 21 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord Calliope, St Charles et le Cercle Harmonie, désignée sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 11 octobre 1881, annexé pour référence à un inventaire fait par B. Ory, notaire en cette ville, le 19 octobre 1881, et mesurant, suivant ledit plan, au pied américain, vingt-cinq pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses portant le numéro municipal 269 rue Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 av—19 26—mai 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL

Du contenu sur les lieux, No 603 rue Magazine, consistant en un fort stock de choix de souliers et bottes.—Souliers pour dames et messieurs, Pantoufles, etc.—Amest. vitrines, installations, divers, etc., aussi bien qu'une certaine quantité de meubles de maison, etc, dans l'affaire de

Simon Sicco vs. Samson Cerf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,218—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et insuffisant de la moitié d'un arpent de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, connu comme le lot No 3. Le dit lot mesurant 31 pieds de front sur la ligne du côté de la rue Union, trente-six et trente-sept, sur un plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Cenas ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé